Mémoire infos 35
Souvenir Français d'Ille-et-Vilaine

Informations périodiques sur les actions des comités et délégations communales du Souvenir français d'Ille-et-Vilaine.
Envoi des articles ou informations à fabrice.limbach@yahoo.fr.
N°30
https://www.facebook.com/SouvenirFrancais35

Éditorial de Lionel Brodier, délégué général

2023, ANNÉE DE LA RELANCE ?

Chers compagnons,

Après les années COVID, 2022 fut une année de transition. Nous avons pu reprendre nos activités sans l'épée de l'épidémie au-dessus de la tête. Nombreuses sont les familles de compagnons qui ont été touchées durement par ce virus et quelques-uns de nos amis ont disparu. A tous ceux qui ont été meurtris, j'adresse mes pensées les plus chaleureuses et amicales.
Sur proposition de Fabrice, notre rédacteur, cette feuille d'information est renommée « Mémoire35-Info », la mémoire étant le gène de notre association.
2022 fut donc l'année qui nous a permis de recommencer à nous rencontrer lors des cérémonies d'hommage aux Morts pour la France et de nos différentes réunions dont celle de la délégation générale à Saint Méen le Grand où nous avons été très bien accueillis. Nous avons recommencé à distribuer des subventions vers les plus jeunes pour leur permettre de se confronter à nouveau au souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France. Isabelle Cardin a pu continuer sa mission en relevant les tombes des Morts pour la France dans les cimetières bretilliens.
L'année 2023, pour laquelle je vous adresse des souhaits de bonheur et de bonne santé, devra être l'année du renouveau, l'année de l'augmentation du nombre d'adhérents dans tous les comités. Si nous ne recrutons pas, nous disparaitrons comme d'autres associations patriotiques, sauf que nous, nous sommes une association mémorielle non raccrochée à un conflit et dont la mission, outre l'entretien de ses sépultures et des monuments qui lui sont consacrés, est de transmettre le souvenir de tous les héros, morts pour la France, quel que soit le conflit. Voilà notre mission principale en 2023, RECRUTER des adhérents dans tous les comités quel que soit leur âge. Comme je l'ai déjà dit si chacun de nous demande à un membre de sa famille de devenir membre du Souvenir français, nous doublons notre effectif.

À nous le souvenir, à eux l'immortalité.

Lionel Brodier, Délégué général d'Ille-et-Vilaine

Au sommaire, pages :

2. Un Dinardais, mort pour la France, sorti de l'oubli.
3. Réunion annuelle de la délégation générale d'I-&-V.
6. Le recensement des tombes.
8. Une nécropole unique, celle de Saint-Méen.
10. Les monuments et plaques du SF en I-&-V..
11. Le fleurissement des carrés militaires du cim. de l'Est.
12. Cérémonie du 1er novembre au cimetière de l'Est.
13. Remise du drapeau au comité de Dol-de-Bretagne.
15. De nouvelles cocardes à La Fresnais.
16. Un nouveau délégué à Québriac.
17. Pose d'une cocarde sur la tombe de Victor Macé.
18. Un compagnon du comité de Rennes honoré.
18. Forum des seniors au Glaz arena.

Comité de Dinard

Le Dinardais, Louis Poulain, caporal au 511e RCC, mort pour la France à 20 ans

Le comité de Dinard a découvert l'histoire du caporal Louis Poulain, tué à l'ennemi le 16 mai 1940, un long travail de recherches par deux compagnons, Gwenaëlle Laporte et Gilles Billion, qui a permis de sortir un soldat de l'oubli. En voici quelques extraits.

La plaque funéraire avec médaillon a été restaurée par le Comité de Dinard.

Le caporal Louis Poulain, né en 1920 dans un petit village à 25 km au sud-est de Châteaubriant, trouve la mort, le 16 mai 1940, près de Denée en Belgique.

Tout démarre en mars 1938 quand, tout juste engagé, le jeune soldat de 18 ans, dont la famille réside alors à Dinard, quartier Saint-Enogat, rejoint le 511e Régiment de chars de combat (511e RCC) stationné à Verdun. Il suit une formation d'aide-pilote-radio et accède au grade de caporal. Son régiment, dissout en 1939, donne naissance à trois bataillons de chars de combat (BCC). Il est affecté dans l'un des trois, le 37e BCC, équipé de 33 chars Renault B1 bis. Il y servira à la 2e compagnie en tant que radio d'un char Renault B1 bis baptisé Ourcq, avec lequel il sera engagé dans plusieurs combats.

Le 15 mai 1940, la 2e Compagnie du Capitaine Gilbert, engagée dans une contre-attaque en Belgique, est prise à partie par des Panzers et des canons antichars. Le bilan pour la 2e compagnie est lourd : plusieurs chars détruits et le capitaine Gilbert tué. L'Ourcq, le char du caporal Poulain, détruit quatre panzers, un exploit. Malheureusement, pendant le repli, la rupture d'une chenille et une avarie moteur condamne le blindé. L'équipage le saborde avant de se replier.
Le bataillon qui a perdu des chars et des hommes se reconditionne. Louis Poulain est affecté à la 3e compagnie. Trois hommes, dont le caporal, sont affectés, en renfort de l'équipage du char Nancy II.

Le 16 mai 1940, les chars de la 3e compagnie, aux environs de Denée, attaquent des soldats allemands de la 8e Infanterie-Division. L'artillerie allemande réagit rapidement avec plusieurs dizaines de canons qui tirent presque à bout portant sur les chars français.

Un obus de gros calibre perce le blindage du Nancy II. L'équipage et les trois soldats en renfort évacuent. Le chef de char est tué par une rafale de mitrailleuse et le caporal Poulain est tué par un obus. Les deux autres renforts, dont l'un est blessé, sont faits prisonniers. Le pilote et le radio sont blessés et faits prisonniers.

Les corps sont restés sur place quelques jours avant que l'armée allemande ne les enterre, le 20 mai 1940, sur le bord de la route de Fraise Brioul, à 1 km au nord de Denée. Cette opération s'exécute sous contrôle d'une unité de propagande allemande, pour embellir l'image d'une Allemagne qui prendrait soin des soldats ennemis tombés au combat.

Quelques mois plus tard, les forces allemandes regroupent les corps des soldats français qui avaient été enterrés rapidement sur les lieux des combats. Le caporal Poulain est alors enterré dans le cimetière de l'église de Denée.

En février 1943, la famille Poulain demande le rapatriement du corps. Une note du Bureau liquidateur militaire de Toulouse, en date du 3 mai 1944, consigne que le corps du caporal Poulain a été transféré à la Ville de Dinard, Ille-et-Vilaine, au 1er trimestre 1943.

Caveau de la famille Poulain-Le Bricon. Cimetière de Dinard.

Son nom figure sur le monument aux morts et une plaque funéraire porte une inscription dégradée par le temps : « En la Mémoire de Louis Poulain Caporal au 37e Bataillon de chars mort pour la France à l'âge de 20 ans le 16 Mai 1940 en Belgique. » Cette plaque, restaurée par les bénévoles du Comité de Dinard, repose sur la dalle du caveau de la famille Poulain-Le Bricon, dans la 6e section du cimetière communal.

Jean Gabriel Hervé sort de l'oubli le caporal Poulain

Pendant la pandémie, en cheminant dans le cimetière, Jean Gabriel, président du Comité de Dinard, aperçoit une plaque commémorative rongée par le temps. Une inscription peu lisible fait apparaître qu'il est mort pour la France. « **J'ai retrouvé les descendants, Geneviève Le Bricon et la filleule du caporal Poulain, Odette Alloche. Cette dernière m'a confié la photo de son parrain. J'en ai fait une copie pour l'insérer dans le médaillon de la plaque funéraire** », confie-t-il. La famille possédant peu de documents et d'informations, le Président confie à Gwenaëlle Laporte, membre du bureau, et au spécialiste du Comité dans la fouille d'archives, Gilles Billion, d'effectuer des recherches et de documenter le portrait du soldat. Le résultat donne un témoignage de 18 pages illustré de documents et de photographies d'époque. Le document contient la carte et la description des combats, le témoignage d'un lieutenant pendant les combats du 15 mai auquel participait le caporal et quelques autres pépites comme l'inventaire des effets personnels.

Gilles Billion et Gwenaëlle Laporte, réserviste impliquée dans les Préparations militaires de la Marine.

Le document est accessible dans le dossier 2022/Dinard en cliquant sur le lien donné en page 5.

Bibliographie *: La 1re division cuirassée au combat : l'inutile sacrifice*, de Jean Robert Gorce, ex-pilote de chasse (208 missions de guerre : Golfe persique - Tchad - Irak - Bosnie).

Réunion annuelle de la Délégation générale

La nécropole de la chapelle Saint-Joseph *Photo Ouest-France*

Samedi 15 ocobre 2022, le lieutenant-colonel honoraire Brodier a réuni les présidents des comités et délégués communaux, à Saint-Méen-le-Grand (4 800 habitants).

Compte-rendu Ouest-France en ligne.

Le diaporama de la réunion annuelle et les photos sont accessibles en cliquant sur le lien suivant :

2022-DG35-réunion-annuelle-St-Meen

Pierre Guitton, maire depuis 2014, a prononcé le mot d'accueil. Il a fait part de sa fierté d'avoir dans sa commune un patrimoine historique comme la nécropole et l'abbatiale du 12e siècle, mais aussi humain, « **on communique autour de deux personnages : Louison Bobet 1925-1983 et Théodore Botrel (1868 - 1925), barde breton connu en tant qu'auteur de la Paimpolaise. On sait moins qu'il a écrit quand même 400 chansons et 40 pièces de théâtre. Il fut également chansonnier en 14-18.** »

Pierre Guitton, maire depuis 2014

Lionel Brodier a débuté la réunion en proposant une minute de silence, en mémoire des compagnons d'Ille-et-Vilaine, décédés depuis la dernière réunion annuelle, et en hommage aux militaires morts en opération extérieure, morts au service de la nation et morts au feu pour les pompiers. Il a cité, en particuler, « **madame Marthe Bouin, présidente du comité de Champeau, décédée le 19 décembre 2021, à l'âge de 89 ans. C'est Michel Perret qui a représenté le Souvenir français lors de ses obsèques.** » (Flash-info n°29 lui avait rendu hommage page 2).

Le Délégué général a rappelé les missions de l'association : conserver la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France ou de ceux qui l'ont honoré par de belles actions, notamment en entretenant leur sépulture et leurs monuments ; Animer la vie commémorative ; transmettre l'héritage de mémoire.

Bureau de la délégation générale

- **Délégué général**: Lionel BRODIER
- **Délégué général adjoint** : Fabrice LIMBACH
- **Délégué général adjoint** : Marc JEAN
- **Trésorier général** : Jean-Jacques LAMORINIERE
- **Secrétaire général** : Jean-Luc LOEILLET
- **Communication**: Fabrice LIMBACH
- **Chargée de mission sépultures MPLF** : Isabelle CARDIN
- **Porte-drapeau** : André Rabeau ?

Une reprise difficile

La crise sanitaire a laissé des traces, « **La reprise est quelquefois difficile parce qu'il faut raccrocher tous les adhérents**, reconnait Lionel Brodier. **En particulier, sur Rennes, c'est difficile parce qu'on n'a pas pu faire de réunion. On va programmer rapidement, au niveau du comité de Rennes, une réunion pour essayer de retisser les liens.** »
(Le Comité de Rennes a fait sa réunion le vendredi 9 décembre au restaurant Chez Marco, en face du Roazhon Park. N.D.L.R.)
« **Nous avons pu participer à toutes les commémorations** », se réjouit-il mais il regrette la dissolution du comité de Teillay.
Par ailleurs, le petit comité de Champeaux a été fusionné avec celui de Vitré.

Une situation financière saine en Ille-et-Vilaine

« **Exceptionnellement, on n'a pas fait beaucoup d'activités, on n'a donc pas dépensé d'argent** », constate Lionel Brodier.

Par exemple, il n'y a pas eu de subventions de voyages mémoriels puisqu'il n'y a pas eu de voyages pendant la crise sanitaire.

L'agenda du Délégué général d'Ille-et-Vilaine bien garni

Le DG a participé à l'Assemblée générale de l'association du 16 au 18 septembre en Avignon, ainsi qu'au séminaire du Siège parisien le samedi 26 novembre à Paris.

Le DG est également président du Comité de Rennes et assume la présidence provisoire du Comité de Redon, son président ayant démissionné peu après les dernières vacances d'été.

Il lance un appel pour un nouveau Président du Comité de Redon, ainsi que du Comité de Rennes.

Casquette municipale

Par suite de nouvelles élections, Lionel Brodier est entré au conseil municipal de La-Chapelle-des-Fougeretz. Le conseil municipal du 13 mai l'a nommé adjoint à la qualité de vie et bien-être des citoyens.

Deux ou trois voyages prévus en 2023

Une subvention, demandée par le Comité de Rennes, devrait être accordée début 2023 au collège Amand Brionne de Saint-Aubin-d'Aubigné, pour 70 élèves de 3e et 13 élèves de Segpa, avec au programme, le musée de la grande guerre de Meaux, Verdun, le camp du Struthof et le parlement de Strasbourg.

Une subvention de près de 1 200 € a été accordée à l'Espace jeunes de Plerguer pour une sortie de 40 enfants au Mémorial de Caen suivie d'une cérémonie au cimetière américain de Colleville, d'une visite de son musée et du cimetière et peut-être de la Pointe du Hoc. C'est le Comité qui organise. L'Espace jeunes n'est que support juridique.

Enfin, le Comité de Rennes envisage l'organisation, en 2023, d'un voyage sur les plages du débarquement au profit des Jeunes sapeurs-pompiers.

Une bonne nouvelle pour l'autonomie des délégations : « **À partir de 2023, la moitié de la quête, qui était reversée au siège, restera dans le département et sera reversée à la délégation** », se réjouit le DG35.

Communication

Le DG demande un effort sur la PQR (presse quotidienne régionale), « **Il faut faire connaître le travail que vous faites** », insiste-t-il.

Compte rendu de l'assemblée générale 2021 qui s'est déroulée en Avignon

« **Selon le président national, le nombre d'adhérents est passé de 86 500 en 2019 à 75 000**, confie le DG. **En particulier, notre département est en baisse. Si chacun de nos adhérents fait adhérer une personne, on double notre effectif** » , rappelle-t-il.

« Il y a eu écroulement des voyages mémoriels, Ils sont passés de 556 en 2019 à 77 en 2021. En revanche, le nombre de tombes entretenues est nettement remonté et il y a eu en 2021 un grand réveil de la vie commémorative. Enfin, le Président national nous a annoncé une formidable remontée de la quête qui s'est élevée en 2021 à 525 000 € contre 212 000 € en 2020. »

Les cotisations 2023

L'adhésion annuelle est maintenue à 10 € (50 € pour un membre bienfaiteur).
L'abonnement s'élève à 10 €. Il avait été augmenté en 2022 après 19 ans sans augmentation.

Fiscalité

Cotisation (pas l'abonnement) + don donnent droit à un reçu fiscal à partir de 20 € (don + coti).

Exemples (pour un adhérent imposé sur ses revenus).
Un adhérent qui paye sa cotisation de 10 € sans don ne recevra pas de reçu fiscal).
Un adhérent qui paye sa cotisation et fait un don de 10 € recevra un reçu fiscal et aura droit à une réduction fiscale de 13,3 €. Il n'aura donc payé **que 6,7 €.**
Un membre bienfaiteur (50€) ne paie que 17 € après défiscalisation.

Le DG35 a rappelé l'avantage de la géolocalisation et souligne que « **cela peut avoir de l'intérêt pour les enfants des écoles.** »

Les dépôts de drapeaux dans les établissements scolaires sont en baisse au niveau national : 21 en 2001 contre 33 en 2019. Le DG35 invite les Comités à faire un effort « **en privilégiant les classes de 3e. On leur confie un drapeau d'une association qui est dissoute pour constituer une garde qui participera aux cérémonies, au moins le 11 novembre et 8 mai. C'est semer une petite graine dans la tête du collégien.** »

L'entretien des tombes

C'est la commune, dès lors qu'elle a signé une convention avec l'Onac, qui est chargée de l'entretien des tombes. La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA, ministère des Armées) lui verse une indemnité. « **Notre boulot, c'est de veiller à ce que l'entretien soit effectué et de fleurir les tombes** », précise le DG35.

Téléchargement des photos des cérémonies

Les photos des différentes cérémonies et autres événements sont téléchargeables pendant six mois en cliquant sur le lien suivant (**conseil** : clic droit/ouvrir dans nouvel onglet [fenêtre] ou un navigateur web) :

Souv-Français

Pour une publication dans la presse, demander l'autorisation au Souvenir français qui vérifiera si le cliché est publiable et donnera un copyright.

Contact : fabrice.limbach@yahoo.fr.

Le recensement des tombes de Morts pour la France se poursuit

Depuis février 2020, Isabelle Cardin recense les tombes de Morts pour la France dans les cimetières du département. C'est l'occasion de tirer un nouveau bilan.

A la réunion annuelle du 15 octobre à Saint-Méen-le-Grand, le délégué général, Lionel Brodier, a rappelé que, « **souvent ce qui génère la disparition des sépultures de morts pour la France (MPLF), c'est l'absence d'entretien ou le non renouvellement de la concession.** » Après recherche vaine de la famille, les fossoyeurs démontent alors la tombe, et déposent les ossements dans l'ossuaire communal dans l'anonymat le plus complet alors « **qu'une simple plaque dans le cimetière, avec son nom et le conflit, permettrait de rappeler que ce MPLF a été inhumé en ce lieu.** »

Le problème, c'est la place dans les cimetières

Lionel Brodier, a participé à une réunion à Rennes, quelques jours avant la réunion annuelle du 15 octobre, en qualité d'adjoint à la Maire de La Chapelle-des-Fougeretz. « **On y a parlé des pouvoirs de police du maire, en particulier sur le cimetière, et on est venu à parler des morts pour la France. Évidemment, je me suis levé et j'ai distribué mes cartes pour dire aux gens réunis : si vous avez des problèmes, appelez-moi et on essayera de trouver des solutions. Et il y en a qui m'ont dit que leur principal problème, c'était la place.** »

Et pour faire de la place dans un cimetière, des sociétés spécialisées ont le savoir-faire, « **elles proposent un package tout fait aux mairies qui leur délèguent la gestion du cimetière** », s'inquiète le DG35.

Sauvegarde des Morts pour la France inhumés dans des caveaux privés

La loi a reconnu le droit à sépulture perpétuelle à tous les MPLF inhumés dans une nécropole militaire.
Aujourd'hui, le SF milite pour la sauvegarde des MPLF inhumés dans des caveaux familiaux.
En France, ce sont près de 500 000 corps de combattants des conflits contemporains, Morts pour la France (deux guerres mondiales, guerres de décolonisation, et plus récemment OPEX), qui ont été restitués aux familles et inhumés dans les cimetières communaux.

Relevant de concessions privées, la pérennité de ces tombes est précaire. Des milliers ont ainsi déjà disparu. Pour Le Souvenir français, « **il s'agit d'une véritable faute mémorielle** », accuse le Président national. **« Ces tombes sont le croisement de trois mémoires : familiale, communale et nationale.** »

« **Si la famille disparaît, les mémoires communale et nationale persistent. La tombe du Mort pour la France est une composante dans le chemin de la mémoire d'une commune et une clé de compréhension sur le rôle de la Nation.** »

Le Souvenir français et ses partenaires proposent une politique simple de sauvegarde. Si la tombe présente un caractère esthétique ou si le destin du combattant qui y est inhumé est exceptionnel, la commune en prend la propriété, la restaure et concède au Souvenir français le soin de l'entretenir. Si tel n'est pas le cas, la commune crée une tombe collective où seront inhumés les restes des combattants et où seront inscrit leurs noms et la guerre à laquelle ils ont participé. L'entretien en sera assuré par le Souvenir français.

Ce dernier a demandé au ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de se saisir de ce dossier afin d'empêcher la disparition des tombes de Morts pour la France dans les cimetières communaux.

J'aperçois cette tombe de loin, qui semble celle d'un personnage important. Les inscriptions sont presque effacées. Je lis difficilement un prénom « Désiré », en dessous, je lis le mot « soldat ». Je consulte memorialgenweb. Il s'agit de Désiré Beaufils, tué à l'ennemi près d'Arras, le 6 octobre 1914. Je me dis qu'il y a là, une tombe de regroupement potentielle.

Fabrice Limbach, DG adjoint 35

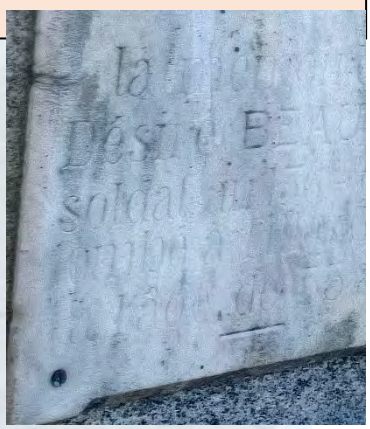

La moitié des cimetières du département est recensée

par Isabelle Cardin, chargée de mission (**tombesmplf35@gmail.com**)

Le recensement des tombes de Morts pour la France dans les cimetières communaux entre dans sa quatrième année. En 2022, ce sont les communes du nord du département qui ont été visitées, en particulier celles du nord-est, aux confins de la Manche et de la Mayenne (communautés de communes de Fougères Agglo et de Couesnon-Marches de Bretagne). Le recensement a également avancé sur la côte d'Émeraude, même s'il n'est pas encore exhaustif. On peut désormais estimer que la moitié des cimetières du département est recensée (hors cimetières de Rennes métropole), ce qui correspond à 150 communes environ.

Concession inaliénable d'un Mort pour la France par décision du conseil municipal de Beaucé du 08. 11. 2012

L'année 2022 aura apporté quelques belles découvertes, comme celle d'un carré de corps rapatriés impeccablement tenu au cimetière de Le Ferré, ou des panneaux de décision d'aliénation des tombes de MplF dans la commune de Beaucé.

Globalement, le bilan reste le même que précédemment, à savoir : des tombes de 14-18 pas toujours en bon état mais qui restent présentes grâce au récent centenaire ; des tombes de 39-45 plus souvent menacées de reprise que celle de la Première Guerre mondiale ; et des tombes de combattants d'Algérie en très bon état mais sans mention Mort pour la France (plus d'une sur deux ne comporte aucune inscription à l'exception du nom de famille du soldat).

Fort de ce constat, il a été décidé d'approcher les sections locales d'anciens combattants (UNC, CATM, FNACA…) pour financer ensemble la pose de plaques porteuses de la mention absente. C'est le secteur de Fougères qui a été retenu pour lancer cette initiative à titre expérimental. Sur les 21 corps rapatriés dans les cimetières communaux de Fougères Agglo, seules trois sépultures portent la mention Mort pour la France : une tombe rendue inaliénable par la municipalité de Beaucé (photo du haut) ; une tombe sise dans un carré militaire (« enclos du soldat » de Fougères) et une dernière dans le village de Laignelet où la mention règlementaire a été ajoutée le 11 novembre 2022 à l'initiative de l'UNC locale. Il reste donc 18 sépultures de combattants d'Algérie sans mention.

Plaque type sur les tombes dépourvues de la mention MPLF, par les anciens combattants de Montauban-de-B.

Grâce aux bonnes relations de Jean-Yves Loret, président du comité de Fougères, avec les différentes sections locales d'anciens combattants, toutes ont été alertées de la situation et de la proposition du Souvenir français.

L'initiative a été chaleureusement accueillie par tous les responsables, qui ont été chargés de contacter les familles des soldats concernées. Ce n'est qu'une fois leur accord obtenu que nous pourrons passer à la phase active du dossier : l'achat et la pose des plaques Mort pour la France.

Les tombes des Morts pour la France de la guerre d'Algérie sont clairement répertoriées, faciles à retrouver, plutôt bien entretenues. En revanche, il est très rare d'y trouver la mention Morts pour la France. A la place, on a souvent la mention, *Tué en Algérie*, ou *Tombé en Algérie*, voire aucune mention.

Saint-Méen : Une chapelle devenue nécropole militaire communale

La délégation d'Ille-et-Vilaine du Souvenir Français a déposé une gerbe au mémorial communal de la chapelle Saint-Joseph

À Saint-Méen-le-Grand, la chapelle Saint-Joseph est devenue un mémorial en l'honneur de tous les combattants tués lors des conflits depuis celui de 1870. Pendant la guerre de 1870, l'Abbé Nantel fait le vœu de faire édifier une chapelle dédiée à Saint-Joseph si les Allemands n'atteignent pas Saint-Méen-le-Grand. Son vœu réalisé, il lance une souscription et des quêtes pour réunir les fonds nécessaires. Les travaux débutent en 1871 et la chapelle est bénite en 1879.

Pendant la Première Guerre mondiale, le Maire propose aux élus qu'une crypte y soit creusée. Elle accueillera les dépouilles des soldats tués au combat, des suites de blessures et de maladies, que les familles voudront faire rapatrier. C'est le 11 avril 1920, quand le conseil municipal décide l'érection d'un monument aux morts, que la construction de la crypte est arrêtée. « **Beaucoup de familles de la commune ont demandé au Ministère que leurs glorieux morts de la guerre reviennent dans le cimetière de la ville. Les corps de ces héros pouvant arriver à Saint-Méen d'ici peu, il est urgent de préparer le caveau qui recevra leurs restes sacrés** », expose le Maire de l'époque.

Pour établir les plans, le Sénateur Brager de la Villemoysan demande au ministère les dimensions des cercueils. Il lui est répondu que « **les cercueils sont en chêne, à fermeture hermétique, et ont les dimensions suivantes : longueur 1,70 m, largeur en tête 0,55 m, largeur aux pieds 0,35 m, hauteur 0,33 m.** »

Ainsi, un caveau, de 8,50 m sur 4 m, est conçu pour soixante cercueils disposés sur trois étages.

Dix-huit soldats y sont inhumés pour le conflit 1914-1918, sept pour 1939-1945 et trois pour l'Indochine.

Cent-neuf plaques commémoratives sont gravées aux noms des soldats tués pendant la 1re Guerre mondiale avec des renseignements sur leur lieu de décès. Malheureusement, malgré la mention « Mort pour la France » accordée à chaque corps rapatrié à la demande des familles, le caveau de la chapelle n'a pas le statut de nécropole ou carré militaire. À l'heure actuelle, l'entretien des lieux incombe à la commune.

Ce lieu exceptionnel, où 28 soldats ont été inhumés dans la crypte, a grand besoin d'être restauré. Des travaux de maçonnerie et de charpente doivent être réalisés pour un montant estimé à 420 000 € hors taxes. La commune espère pouvoir bénéficier du soutien de la Fondation du patrimoine. Le Souvenir français est prêt à soutenir ce projet.

Dépôt de gerbe à la stèle du Souvenir Français

Dépôt de gerbe à la stèle du Souvenir français

Après l'hommage aux Morts pour la France à l'intérieur de la chapelle, la délégation d'Ille-et-Vilaine, avec ses porte-drapeaux, a déposé une gerbe à la stèle du Souvenir français.

Dépôt de gerbe à la stèle du Souvenir français.

Monuments et plaques du Souvenir français dans le département

par Isabelle Cardin, chargée de mission (**tombesmplf35@gmail.com**)

Le recensement des tombes de Morts pour la France dans les cimetières communaux d'Ille-et-Vilaine a permis de (re-)découvrir plusieurs monuments et plaques du Souvenir français, qui commémorent les soldats Morts pour la Patrie sur la seconde partie du XIXe siècle.

1/ Des monuments élevés après la guerre de 1870

Monuments du Souvenir français : Combourg (1899) et Liffré (1901)

A ce jour, nous en avons localisé quatre, dans les cimetières de Combourg, La Bouëxière, Liffré et Saint-Méen-le-Grand. Tous sont identiques et formés d'une petite stèle en pierre surmontée d'une croix en métal. La croix se compose d'une hampe de drapeau que croise un fusil Chassepot (guerre de 1870). La hampe est entourée d'une couronne mortuaire à son pied et de deux sabres-baïonnettes. Le drapeau (sur lequel on lit « mort pour la patrie ») et des motifs végétaux (feuilles de chêne entre autres) complètent l'ensemble.

La stèle comporte, gravée sur une plaque ou directement dans la pierre, l'inscription suivante : *Le Souvenir français aux soldats et marins de « nom de la commune » morts pour la patrie.*

Ces quatre cénotaphes sont globalement en bon état, à l'exception de celui de La Bouëxière qui aurait besoin d'être restauré, comme l'ont été les trois autres.
Celui de Combourg est le seul à avoir été intégralement repeint d'une couleur argentée. Les autres conservent l'esprit de la polychromie d'origine (drapeau tricolore, branchages verts, etc.).
Des recherches dans la presse ancienne ont permis de retrouver la date d'inauguration de deux d'entre eux. Celui de Combourg a été dévoilé le 23 avril 1899 et celui de Liffré le 8 septembre 1901. Enfin, un monument de ce type était signalé à la même époque à Martigné-Ferchaud, mais nous n'avons pas eu l'occasion de confirmer son existence de nos jours.

2/ Les plaques

Il est vraisemblable qu'elles soient une « variante » des monuments évoqués ci-dessus.
Là aussi, nous en avons pour l'instant localisé quatre : une à Livré-sur-Changeon, une à Martigné-Ferchaud et deux au pied du monument aux morts de Liffré.
Ces plaques sont en fait des sortes de cadres ou tableaux d'honneur comportant les noms de soldats « morts pour la patrie » entre 1855 et 1900. On y trouve majoritairement des combattants de la guerre de Crimée et de la guerre franco-prussienne de 1870-71, mais aussi, sur certaines, des conflits coloniaux (Afrique du Nord, Sénégal).
Le « cadre » porte toujours la même inscription : « Honneur » et « Patrie » dans la partie haute, « Société nationale du Souvenir français » dans la partie basse.

Liffré

Si vous avez connaissance de monuments ou de plaques identiques dans d'autres communes du département, merci de bien vouloir nous transmettre les informations correspondantes accompagnées d'une photo.

Comité de Rennes

Le 30 octobre , les Jeunes sapeurs-pompiers ont fleuri les carrés militaires

Les jeunes sapeurs-pompiers avec le capitaine Guery et quelques parents

Bénévoles du Souvenir français et des associations d'anciens combattant, de Déportés, de Résistants, Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), sympathisants ont fleuri, le lundi 31 octobre, les sépultures des différents carrés militaires, des résistants et fusillés, morts pour France, et des victimes civiles des bombardements. Les JSP venus en nombre ont surpris les habitués : le fleurissement s'est terminé beaucoup plus tôt.

Les Seniors du comité de Rennes ont fait leur BA le dimanche 31 octobre

Tout avait commencé la veille du fleurissement, aux Ets Robin situés sur la route Janzé-Piré-sur-Seiche, pour charger et transporter les chrysanthèmes vers le cimetière de l'est.

La cérémonie du 1er novembre au cimetière de l'Est

La montée des couleurs

Jeunes sapeurs-pompiers

Dépôt de gerbe par le Secrétaire général de la préfecture

Recueillement au carré militaire allemand

Carré militaire du Commonwealth : 252 stèles

Comité de Dol-de-Bretagne
Le nouveau drapeau fait son entrée au 11 novembre

Intergénérationnelle avec la participation des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, et du conseil municipal des jeunes, en présence, d'un représentant de la gendarmerie, des élus et de nombreux habitants, la cérémonie du 11 novembre à Dol-de-Bretagne restera dans les mémoires des participants.

Elle a débuté à 10 h par une célébration dans la cathédrale Saint-Samson, suivie à 11 h par l'inauguration de la stèle dédiée aux Dolois morts pour la France (cf. encadré). Le lieutenant-colonel (H) Brodier, délégué général d'Ille-et-Vilaine (DG35) du Souvenir français, et le maire, Didier Rapinel, y ont déposé une gerbe.

Puis, tout le monde s'est retrouvé au monument aux Morts vers midi, place du général de Gaulle. La cérémonie a repris avec la remise du drapeau, nouvellement confectionné pour représenter le comité dolois du Souvenir français. Le DG35 a remis le drapeau à son président, Patrick Amiot. « Il **porte dans ses plis la mémoire de tous les Dolois Morts pour la France** », a rappelé le Délégué général. Patrick Amiot a ensuite confié le drapeau à une élue du conseil municipal des jeunes.

La stèle de Dolois, Morts pour la France, inaugurée le 11 novembre.

« **À moins de quatre heures d'avion, une guerre enflamme les portes de l'Europe, que nous croyions imprudemment protégée d'un tel conflit**, lance Didier Rapinel. **La remise symbolique du nouveau drapeau de la section locale du Souvenir français aux représentants du Conseil municipal des jeunes, témoigne de notre volonté conjointe de ne pas banaliser la violence d'où qu'elle vienne. Mobilisons nos énergies communes, pour imposer les seuls et uniques choix qui devraient être les nôtres, celui de la dignité humaine et celui de l'impérieuse obligation d'une Europe unie qui puisse garantir la solidarité et la Paix** ».

Patrick Amiot et Lionel Brodier

Pourquoi une nouvelle stèle ?
(***par Patrick Amiot***)

Aucun des 153 soldats dolois, morts pendant la 1re guerre mondiale, ne reposent dans le carré militaire. Ils ont été inhumés dans des sépultures familiales du cimetière de Dol-de-B. ou dans les différents cimetières militaires du Nord ou de la Somme.

Une stèle à la mémoire de ces soldats tombés au cours des dernières guerres a donc été érigée dans le carré militaire.

Qui repose dans le carré militaire ?

Il y a 27 sépultures de poilus venant de différents horizons. Tous sont décédés dans les deux hôpitaux militaires qui étaient installés à l'Abbaye et au collège technique, actuel Cathédraloscope.

La stèle, financée par le Souvenir français et la municipalité, permettra ainsi de rendre hommage, dans le carré militaire, aux Dolois morts pour la France, comme on le fait pour les 27 poilus qui y reposent.

Toutes les photos du 11 novembre à Dol-de-Bretagne en ligne jusqu'au 30 juin 2023

2022-11-11-Dol-de-B

Patrick Amiot confie le drapeau du comité dolois du Souvenir français au conseil municipal des jeunes.

Comité de Plerguer – La Fresnais – Coup d'œil dans le rétro

Il y a six ans, la commune de la Fresnais rendait hommage à ses deux soldats morts pour la France en Algérie en inaugurant un square et une stèle à leurs noms.

Un jour, en rentrant de Saint-Malo, Isabelle Cardin décide de passer par le cimetière de La Fresnais. À proximité, elle aperçoit une plaque de square, « **c'est la cocarde du Souvenir français qui a attiré mon attention sur ce square qui rend hommage à deux morts pour la France. D'autres belles surprises m'attendaient dans le cimetière** », raconte-t-elle.

Tout démarre avec un courriel du 11 juillet 2016 expédié au chargé de communication de la Délégation générale d'Ille-et-Vilaine, « **Je viens de parcourir votre bulletin que nous recevons à la mairie et je voudrais vous consulter à propos d'une opération souvenir que nous souhaitons réaliser à La Fresnais**, explique le 1er adjoint, Jean-Pierre Huet. **Deux soldats de La Fresnais sont morts en Algérie. Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts. Mais nous souhaitons donner leur nom à un square.**

Il précise avoir consulté les archives militaires de Pau.

Les élus ont également souhaité que dans ce square soit simultanément installé un monument en hommage aux soldats qui ont combattu pour la France en Indochine, en Afrique du Nord et sur les théâtres d'opérations extérieures. Nous souhaiterions réaliser cette opération, avec les associations locales d'anciens combattants. »

Le colonel (er) Raymond Fromont, délégué général d'Ille-et-Vilaine et Philippe Gouesbier, président du Comité de Plerguer ont alors proposé leur soutien.

L'inauguration s'est déroulée le samedi 3 décembre 2016, pendant la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie avec deux temps forts : l'inauguration d'une stèle en forme de menhir portant la mention : Hommage aux soldats d'Afrique du Nord, d'Indochine et des Opérations extérieures (Opex) ; et le baptême d'un square avec dévoilement d'une plaque en mémoire de deux soldats fresnaisiens, tombés au champ d'honneur en Algérie en 1956 et 1957.

Pierre Josse est né le 19 mai 1934, à la Pigacière, dans une famille de cinq enfants. Ouvrier maçon, il est appelé dans l'aviation à Coblence (Allemagne), en 1955, au service travaux et maintenance infrastructure. En 1956, il part pour l'Algérie. Il est tué au sud d'Oran, à Geryville, le 29 juin sur un chantier où il installait une pompe électrique pour ravitailler la population en eau.

Guillaume Thébault est né le 24 mai 1935, à l'Égreville, dans une famille d'agriculteurs comptant trois enfants. Appelé en 1956, il embarque pour Alger, au sein du 47e RI, puis du 2e RI. Il est décédé le 17 avril 1957, dans une opération, à Aumale. Il sera décoré de la médaille militaire.

Inauguration de la stèle en l'honneur des combattants d'Indochine, d'Afrique, et des Opex et baptême du square portant le nom des deux combattants Morts pour la France en Algérie.

Jean-Pierre Huet dont le mandat d'élu a pris fin en 2020, est Lieutenant-colonel de la Réserve citoyenne de la Délégation militaire départementale d'Ille-et-Vilaine. Il avait été nommé Délégué communal du Souvenir Français par le colonel (R) Raymond Fromont. Depuis, il a quitté la commune et le département.

Une plaque du Souvenir français a été fixée à l'entrée du cimetière et inaugurée le même jour. Elle a pour but d'indiquer la présence de Morts pour la France dans le cimetière.

Les deux tombes des deux soldats frenaisiens, tués tous deux à 22 ans, sont côte à côte et sont quasiment identiques. Elles portent respectivement l'inscription : M. p. la France 1935-1957 et M. p. la France 1934-1956. La cocarde du Souvenir français, posée en 2016 avec l'approbation des familles, est une garantie que ces deux tombes, ne tomberont jamais dans l'oubli.

La Mairie a porté l'essentiel du projet global, reconnaît Philippe Gouesbier.

« **La cocarde marque notre présence, notre vigilance, et notre soutien aux familles et communes qui s'impliquent dans la sauvegarde des tombes et monuments des Morts pour la France** », confie Fabrice Limbach, Délégué général adjoint d'Ille-et-Vilaine. « **C'est aussi une manière de se faire connaître et même reconnaître. A nous de la faire fleurir dans nos villes et villages.** »

Comité de Plerguer : Quebriac

Casquette double pour Thierry Mazurier

Thierry Mazurier a rejoint le comité de Plerguer lors de la dernière réunion annuelle de la Délégation générale d'Ille-et-Vilaine qui s'est déroulée à Saint-Méen-le-Grand. Il a été nommé Délégué communal de Québriac.

Né à Combourg il y a 45 ans, Thierry, célibataire, exerce la profession de conducteur poids-lourds.

Il a été appelé sous les drapeaux en 1998 pour effectuer son service militaire au 16e régiment d'artillerie de Rennes où il avait souscrit un volontariat service long (14 mois au lieu de 10 mois).

Bien plus tard, il reprend du service, de 2010 à 2016, dans la réserve opérationnelle et porte simultanément le drapeau de l'UNC (Union nationale des combattants) de Nantes-Doulon.

En 2016, le routier sympa rejoint Québriac et intègre la section locale des anciens combattants (ACPG CATM), puis recrée en 2017 une section locale de l'UNC dont il est le Président. « **Nous avons acheté notre premier drapeau en 2019. L'ancien a pu être récupéré en 2021 et mis sous verre en 2022** » confie le Président. « **Nous avons nettoyé et remis en valeur la tombe de regroupement de cinq poilus et sollicité la municipalité pour la pose d'un mat des couleurs juste à côté. Nous avons également fait inscrire les cinq combattants de 1870 - 1871 sur le monument aux morts.** »

Le nouveau compagnon ne devrait donc pas avoir de problèmes d'adaptation quand il revêtira sa casquette du Souvenir français. « **Il nous reste encore du travail sur le cimetière communal, avec Isabelle Cardin, pour mettre en valeur certaines sépultures.** »

Comité de Plerguer : Dingé

La famille de Victor Macé, né le 8 mars 1909 à Dingé, mort pour la France le 7 juin 1940 à Mureaumont (Oise), a confié au Souvenir français la sauvegarde de la tombe.

Victor Macé n'a plus de famille à Dingé, « **mes grands-parents ont quitté Dingé en 1955** », confie son neveu, le Briochin, Marcel Baron. Début 2021, il a proposé au Souvenir français de sauvegarder la tombe de son oncle, Mort pour la France, à 31 ans. Ses sœurs et cousins, soutiennent également cette démarche. En effet, la famille craint que la sépulture de leur ascendant disparaisse un jour pour cause de déshérence.

Deux tombes disparues

« **Quand nous étions jeunes et que nous allions nous recueillir sur la tombe de mon oncle, il y avait deux soldats tout à côté. D'après des cousins qui le tiennent d'un employé municipal, les restes des deux autres soldats sont répertoriés dans la fosse commune.** » La disparition de ces deux sépultures les amènera à s'interroger sur le devenir de celle de leur ascendant.
« **Il y en a plein qui partent silencieusement** », se désole Philippe Gouesbier, président du comité de Plerguer.
Marcel confie ses inquiétudes au représentant du Souvenir français de Saint-Brieuc qui lui conseille d'appeler la délégation d'Ille-et-Vilaine.

La tombe est en excellent état, « **Mes parents et ma tante s'en occupaient. Les anciens combattants avaient mis un entourage au début des années 90** », se souvient Marcel. Après leur décès, la descendance a pris la relève. « Puis **la commune nous a demandés l'autorisation de déplacer le corps pour permettre la construction d'un préau. Un nouvel emplacement a été creusé. Les restes y ont été déplacés. On a revu le casque et les brodequins. Une dalle a été posée par-dessus. Du travail impeccable. La commune a tout pris en charge.** »

L'opération de sauvegarde menée par le comité de Plerguer en a été facilitée. Le Souvenir français a fourni la croix latine blanche, l'inscription et la cocarde, ainsi que la plaque du Souvenir français, fixée à l'entrée du cimetière, indiquant la présence de Morts pour la France. « **C'est notre tout dernier chantier mis en œuvre en 2022** », se réjouit Philippe Gouesbier. « **Nous pouvons dire que la tombe est protégée de toute reprise.** » Le Président salue l'implication dans ce projet mémoriel de la municipalité, notamment du 1er adjoint, Sami Osmane, et du personnel des ateliers municipaux.

Avec sa croix blanche, du même modèle que dans les nécropoles militaires, la sépulture a gagné en visibilité, d'autant plus qu'elle est proche de l'entrée du cimetière. C'est la Mémoire qui s'impose en quelque sorte aux visiteurs comme un rappel à l'ordre. Difficile de passer à côté. Victor a également son nom sur le monument aux morts et une plaque dans l'église.

Trois tombes de mort pour la France recensées seulement au cimetière

Il y a 99 noms sur le monument aux morts : 51 MPLF reposent dans diverses nécropoles militaires. Sur les 48 soldats qui sont hors nécropoles, il y en a 2 qui ont une sépulture au cimetière : Victor Macé et Marcel Deschamp. Il y a aussi celle de Francis Trotoux. Son nom est inscrit sur la plaque commémorative de l'église de Feins mais n'est pas répertorié sur le monument aux morts de Dingé. En revanche, il y a un Jean-Marie Trotoux gravé sur le monument aux morts de Dingé.

À l'honneur

Vendredi 11 novembre 2022, dans les salons de l'hôtel de ville de Rennes, le président de l'Union nationale des combattants d'Ille-et-Vilaine, Claude Perrier, a remis à Bernard Bohuon, compagnon du comité de Rennes du Souvenir français, les insignes de l'Ordre national du mérite.

Bernard Bohuon et Claude Perrier.

Avant d'être appelé sous les drapeaux en septembre 1960, Bernard, natif de la Chapelle-Thouarault, débute, CAP en poche, comme boulanger dans la boulangerie parentale, puis exerce un an comme caviste dans un restaurant.

Affecté au 6e régiment de hussards, il embarque à Marseille le 17 décembre 1961 pour rejoindre Oran. Il est démobilisé le 1er mars 1962, reprend son métier de boulanger puis s'essaye à d'autres métiers avant de rejoindre en 1969 les bancs de l'école pénitentiaire de Fleury-Merogis (Essonne). Après un stage à la maison d'arrêts de Caen, il est affecté à Rouen jusqu'en juillet 1972, puis rejoint le centre pénitentiaire de Rennes comme surveillant. Il y restera vingt-trois ans. En 1980, il adhère à la section rennaise de l'UNC et devient porte-drapeau suppléant. En 1983, la fédération de l'UNC 35 lui confie son drapeau.

« Ancien combattant d'Algérie, il est devenu une figure emblématique des portes drapeaux des associations de la ville de Rennes », reconnaît Claude Perrier, rappelant qu'il a porté pendant 40 ans les drapeaux de l'UNC, dont 37 ans pour celui de la fédération départementale.

Bernard et Annick Bohuon, la porte-drapeau des Soldats de France de l'UNC Rennes.

Le devoir de mémoire pour guide

« **Très attaché à la Mémoire, tu adhères au Souvenir Français et tu participes au fleurissement des 2 000 croix et du Mausolée chaque 1er novembre, très important travail de mémoire pour honorer ceux qui ont donné leur vie à la France** », ajoute le Président de l'UNC35. Il évoque ensuite « **le douloureux souvenir** » de son épouse Annick, décédée le 29 mars 2022, et cette « mission **de Mémoire** » qu'ils accomplissaient conjointement. « **Il est heureux que l'Etat reconnaisse officiellement l'engagement de nos portes drapeaux sur la durée** », conclut Claude Perrier.

Le prochain forum des seniors sans le Souvenir français

Joseph et Brigitte Joly, Fabrice Limbach au forum le vendredi 1er mars 2019.

Le prochain forum des seniors se déroulera vendredi et samedi 11 mars au Glaz Arena à Cesson-Sévigné.

Contrairement aux années précédentes, le Souvenir français ne participera pas à cette 5e édition. « **Le coût de l'emplacement était pris en charge par le Siège. Malgré tout, le retour sur investissement était insuffisant**, regrette Fabrice Limbach, délégué général adjoint d'Ille-et-Vilaine. **Il y avait trop peu d'adhésions. Cela nous permettait toutefois de nous faire connaître, d'expliquer nos missions, et de rencontrer nos adhérents.** »

Le Souvenir français était aux forums de 2018, 2019, 2020 et 2022.